

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article2028>

# Au journal officiel du 24 mars 2011

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: jeudi 24 mars 2011

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

# RSA dans les DOM-TOM / Changement du nom de plusieurs communes / Bonus écologique pour l'acquisition de "véhicules propres" / Contrôle sanitaire des aliments en Polynésie française / Etablissement public d'incendie et de secours de la Nouvelle-Calédonie / Homologation du circuit de vitesse Paul Armagnac à Nogaro (Gers)

[1]

---

## Action sociale

– Décret n° 2011-316 du 22 mars 2011 portant [revalorisation du revenu de solidarité dans les départements d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon](#) NOR : OMEO1105854D

---

## Communes

– Décret n° 2011-311 du 22 mars 2011 portant [changement du nom de communes](#) NOR : IOCA1031142D

---

## Environnement

– Décret n° 2011-310 du 22 mars 2011 modifiant le décret n° 2007-1873 du 26 décembre 2007 instituant une [aide à l'acquisition des véhicules propres](#) NOR : DEVR1102131D [2]

---

## Santé publique

– Décret n° 2011-315 du 22 mars 2011 pris en application de l'article 32 de la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant [statut d'autonomie de la Polynésie française et portant approbation de deux projets d'arrêtés relatifs respectivement au contrôle officiel des œufs en matière de consommation et aux méthodes de prélèvement d'échantillons pour le contrôle officiel des résidus de pesticides sur et dans les produits d'origine végétale pris en application des articles LP 10 à LP 13 de la loi du pays n° 2009-12 du 3 août 2009 relative à la recherche et à la constatation des infractions en matière économique](#) NOR : OMEO1101071D

---

# SDIS

– Décret n° 2011-314 du 22 mars 2011 relatif à l'[organisation et au fonctionnement de l'établissement public d'incendie et de secours de la Nouvelle-Calédonie](#) NOR : OMEO1014541D

---

## Sport

– Arrêté du 18 mars 2011 portant [homologation du circuit de vitesse Paul Armagnac à Nogaro \(Gers\)](#) NOR : IOCA1108014A

---

[L'intégralité du JO du 24 mars 2011](#)

---

[1] Photo : © Kret

[2] Le décret fait évoluer les barèmes d'attribution du bonus écologique. A partir de l'année 2012, un bonus de 3 500 € sera accordé aux véhicules dans la tranche 50-60 g de CO<sub>2</sub>/km, le bonus de 5 000 € étant réservé aux véhicules dont les émissions seront inférieures ou égales à 50 g de CO<sub>2</sub>/km. A partir de l'année 2012 également, le bonus de 400 € pour la tranche 90-110 g de CO<sub>2</sub>/km passe à 300 € et ne s'applique plus qu'aux véhicules de la tranche 90-105 g de CO<sub>2</sub>/km, et le bonus de 800 € pour la tranche 60-90 g de CO<sub>2</sub>/km passe à 600 €.